

---

SINGAPOUR – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et des parties prenantes commerciales  
Mardi 10 février 2015 - 11h15 à 12h15  
ICANN – Singapour, Singapour

ELISA COOPER:

Bonjour à tous. Nous allons donc commencer.

Je voudrais commencer par remercier le Conseil d'administration parce qu'il prend le temps de venir nous rencontrer. Nous apprécions cela. Nous voulons donner une structure différente à cette réunion, car nous avons eu une réunion avec Fadi et nous avons eu une communication positive. Il y a maintenant des compréhensions, des perspectives différentes entre le BC, l'IPC et les ISPs.

À cause de cela, nous voulons structurer cette réunion un peu différemment. Nous allons donc commencer aujourd'hui en répondant aux comités. Ils nous ont demandé d'identifier nos risques – nos premiers cinq risques pour 2015. Nous allons souligner les points clés et aussi, en deuxième partie de la session, nous allons parler des sujets les plus importants pour chaque unité constitutive. Il s'agira des problèmes de chaque – qui concerne chaque unité constitutive.

Nous allons passer à la première diapositive. On nous a demandé de fournir nos risques d'entreprise. Voilà notre liste sur la diapositive. Voilà. Il y a quelque chose que je voulais vous expliquer. En tout premier lieu, il s'agit de l'information que nous avons préparée en deux semaines. Donc, c'est notre meilleure approche, la meilleure liste qu'on

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

puisse fournir dans cette période de deux semaines. Nous avons donc fait une liste des risques les plus importants pour les IPC, les ISPs et les BC. Quand vous regardez cette liste, vous allez voir qu'il y a plusieurs points communs. Il y a des liens qui sont similaires et en même temps, ils sont très distincts parce que les perspectives sont différentes pour les IPC, les ISPs et les BC.

Ceci étant dit, en troisième lieu, comme vous le voyez, il y a des inquiétudes qui sont partagées entre toutes les unités. Et cela a à voir avec le modèle multipartite.

Nous voulons que vous puissiez regarder cela et nous poser des questions. Ainsi, nous pourrions avoir un meilleur dialogue et plus de conversations, plus que nous en avons eu auparavant. J'aimerais que le Conseil d'administration nous pose des questions. Nous aimerions savoir s'il y a des inquiétudes, s'il y a des besoins, de nouvelles informations, et nous aimerions savoir s'il y a des inquiétudes vis-à-vis de ces cinq risques les plus importants.

STEVE CROCKER:

Merci, Elisa. Bienvenu à tout le monde.

Nous avons reçu un message très clair durant cette réunion et même les réunions précédentes. Il s'agit du fait que les unités constitutives sont toutes différentes et qu'essayer d'avoir une représentation ou un orateur est une chose un petit peu difficile qui ne fonctionne pas très bien. Donc, il est très intéressant de voir qu'il y a une séparation des sujets, des problèmes. C'est juste un détail. Il y a beaucoup d'autres



---

choses que nous pouvons observer pour que – il faut qu'il y ait un modèle qui correspondrait mieux.

Ce n'est pas forcément la bonne réunion pour détailler cela, mais je voulais juste quand même reconnaître ce point de vue et je voulais apprécier cette nouvelle méthode de présenter les choses.

Le lien, la [peu clair 0 :16 :35], c'est le risque du modèle des parties prenantes. Oui, il y a des – nous voyons donc chaque unique unité constitutive et nous écoutons tout le monde et nous avons – c'est difficile de voir qu'il n'y a pas de risque. Je vois, par exemple, dans cette diapositive qu'il y a une plainte assez importante de la part de cette unité constitutive particulière qui dit que le modèle multipartite ne fonctionne pas. Il faut pouvoir se séparer de son rôle et de voir les choses avec une perspective différente et de voir que, par exemple, l'unité représentant la propriété intellectuelle et les autres unités constitutives commerciales – et ce serait facile de de voir que telle ou telle unité constitutive a ça, ça ou ça comme problème. Il y a une perception intercommunautaire à propos de chaque sujet. Il serait difficile de trouver un équilibre. Chacun ne va pas obtenir tout ce qu'il veut. Il faut compter sur le fait que tout le monde n'a pas un verre qui est plein.

Je vais m'arrêter là.

RAM MOHAN :

Je suis coprésident du comité de risques.



Tout d'abord, je voulais remercier les trois unités constitutives pour nous fournir leur rapport de façon – assez rapidement. C'est bon de voir clairement ce que chaque groupe pense. C'est très utile.

Quand il s'agit de partager nos idées sur ce qu'on va faire avec toutes ces informations, à l'interne du comité, il y a un processus pour observer les risques d'entreprise. Et nous commençons juste à collecter, disons, ce dont on a besoin.

Ce que le comité a dit au personnel durant la réunion de Los Angeles en 2014. Nous avons demandé au personnel de l'ICANN d'aller vers l'équipe de leadership mondiale et de s'assurer qu'il y ait un consensus parmi eux sur ce que les risques d'entreprise devaient être. Ce processus est en cours.

La prochaine étape de la part du comité, c'était d'observer, de faire des sondages au sein de la communauté et de voir quels étaient les risques les plus importants. La prochaine étape, dans un processus, c'était de commencer à comparer et d'identifier quelles étaient les lacunes. Il est donc très facile – ce serait très facile d'avoir dix personnes dans une salle qui se rassemble et qui disent : « Voilà quels sont les risques » et de commencer à travailler là-dessus.

Nous avons pris un peu de recul et une approche plus conservatrice avec pour objectif de pouvoir arriver à un consensus, disons de base, mais aussi à mettre en place des priorités vis-à-vis de la sévérité de chaque problème en évaluant chaque risque et ensuite, de pouvoir rassembler un plan de médiation.



---

Cela ne va pas causer forcément des risques à l'organisation d'avoir un plan d'atténuation, mais nous demandons des informations suivies.

Comme Steve l'a dit, je pense que durant cette session – je ne sais pas si c'est vraiment productif d'aller plus dans un débat détaillé avec des questions et des réponses sur ce sujet, mais ce que j'aimerais faire, c'est de sonder un peu les membres du Conseil d'administration et de revenir avec d'autres questions, s'il y a du suivi à faire là-dessus. Lorsque nous passons à la prochaine étape détaillée, c'est là que nous pouvons identifier des lacunes.

Les détails les plus importants – ce que j'aimerais dire, c'est qu'il y aura du chevauchement sur ce qui a déjà été fait. Il y a des domaines qui sont intéressants, des changements de juridiction, par exemple, c'est intéressant quand il s'agit des risques d'entreprise les plus importants.

Je serais aussi curieux de voir quelles seraient les différences entre la cyber sécurité et la sécurité. S'il n'y a pas de différences, par exemple, c'est peut-être la même idée qui est interprétée avec deux mots différents. Donc, on pourrait commencer avec des commentaires là-dessus.

ELISA COOPER:

Bruce.

Je suis désolée. Il y a... et ensuite, Bruce.



---

KUO-WEI WU : Je voudrais juste ajouter quelque chose à ce que Ram a dit. J'ai vu une opportunité avec les unités constitutives commerciales. Je pense que – vous savez, à la base, quand il s'agit d'un domaine de la sécurité, ce qu'on pourrait faire – qu'est-ce qui vous inquiète au niveau de la sécurité? Est-ce que vous inquiet à partir de l'ISP ou aussi de BC? Quelles sont les différences?

ELISA COOPER: Oui, je peux répondre à cela.

Il y a deux couches, disons. C'est la sécurité d'ICANN. Sa propre infrastructure. Mais c'est la sécurité en général.

Même si on n'a pas de contrôle là-dessus, disons que c'est quelque chose que peut-être le monde externe – en externe, les gens peuvent observer cela pour voir où l'ICANN doit prendre ses responsabilités, même s'il n'y a pas de responsabilités sur ces parties. Il faudrait peut-être éduquer. C'est notre perspective.

Je vais passer le micro aux ISPs pour savoir exactement de quoi ils parlaient quand ils parlaient de sécurité.

TONY HOLMES: Merci.

Il s'agit de la sécurité du DNS. C'est très important qu'ICANN, en tant qu'organisation, voie son rôle dans ces domaines et accepte sa responsabilité.



---

La perception, c'est tout. C'est une partie des deux couches dont on parle.

KUO-WEI WU :

Vous savez, la perception – la cyber sécurité, c'est un problème très important. C'est un problème très large. Et pour résoudre la cyber sécurité, ICANN n'est pas assez bon, disons. Ce serait peut-être plus facile – certaines de corporations avec lesquelles vous travaillez ont des experts dans le domaine de la cybersécurité.

Une chose sur laquelle je suis d'accord, c'est qu'on pourrait peut-être clarifier quelle est la sécurité ou quel genre de sécurité dans laquelle ICANN pourrait s'engager et de voir...

Vous savez, les histoires de sécurité, c'est très large. Ça peut être très dangereux aussi. ICANN est en haut de la pyramide. Moi, je pense que pour pouvoir manipuler la sécurité – je pense que ça pourrait devenir très dangereux, à mon avis. Il faudrait voir ce qu'on pourrait faire pour pouvoir aider.

ELISA COOPER:

Merci. Je vois que Bruce et Ram ont des questions.

BRUCE TONKIN:

Merci.

Juste quelques observations au niveau de modèle multipartite. C'est d'identifier les risques comme Ram en a parlés. Il est intéressant – notre



---

plan de stratégie et notre premier objectif stratégique, c'est de promouvoir l'approche multipartite. Une des choses qui serait utile d'obtenir des unités constitutives, ce sont des propositions concrètes pour que l'on puisse fournir des conseils. Le danger, c'est que c'est toujours les mêmes membres depuis dix ans. Comme vous savez, si vous avez un produit et que vous avez de nouvelles personnes qui arrivent, vous savez que vous n'aurez pas assez de personnes pour gérer tout cela. Il faut donc plus de – combien y'a-t-il de personnes dans cette salle qui sont venues à la première réunion de l'ICANN? Levez la main si vous êtes là pour la première fois, si c'est votre première réunion ICANN.

Il y en a trois ou quatre dans toute cette salle. C'est un risque normal si vous observez cela. Vous voyez que c'est un risque. Nous devons investir de façon consciente à faire participer plus de personnes.

ELISA COOPER: Ram, Fadi, Greg, Ray.

RAM MOHAN : Merci.

J'ai une question sur d'autres choses. Je voudrais des points de clarification, s'il vous plaît.

Sur la liste ISP et IPC, il y a deux éléments qui parlent d'échec de programmes ou de projets en particulier.

Je pense que ce qui serait utile, en addition de l'identification des risques, c'est de comprendre quels sont les succès, à votre avis. C'est



---

assez direct comme approche au niveau d'un modèle d'atténuation de risques. Identifier l'échec comme des problèmes et ensuite, étendre beaucoup beaucoup d'efforts pour essayer d'arrêter les échecs ou d'arrêter les échecs.

ELISA COOPER: Je parlerai de cela – je vais répondre à cela – je formulerai une réponse quand je rentrerai à la maison.

Fadi, Greg et ensuite, Ray.

FADI CHEHADE: Merci beaucoup de nous avoir fourni ces opinions. C'est plus que d'entrer dans une discussion à propos des risques. C'est bon de savoir quelles sont les inquiétudes de chacune des unités constitutives.

Maintenant, je pense qu'il faut s'engager avec l'équipe de gestion et l'équipe de risque pour qu'il y ait une rencontre avec vous plus souvent, de façon individuelle. Et nous assurer que nous comprenions exactement ce que vous voulez dire et que vous nous écoutions, comme quand vous avez parlé de la sécurité, et de vous donner une réponse sur chacun de ces éléments pour que ces choses puissent être réglées. Si nous n'écoutons pas – pourquoi nous écoutons? Pourquoi nous n'écoutons pas? Nous devons donc nous engager de participer avec vous sur ces choses. Ce sont – vous êtes très clairs. Par exemple, les échecs des programmes des nouveaux gTLDs, ce n'est pas très clair. Où sont les échecs? Est-ce que c'est une microdéclaration, disons? Est-ce



---

que les nouveaux programmes de gTLDs – est-ce que les nouveaux gTLDs sont utiles ou pas?

Nous vous remercions pour vos efforts là-dessus. Avec votre permission, je voudrais participer avec vous après notre retour à la maison et ainsi, agir. Et nous aurons nos deux équipes de risque et de gestion. Nous ne pourrions pas participer avec chacun d'entre vous, mais nous pouvons participer avec vous tous d'un seul coup ou de façon individuelle.

ELISA COOPER:

Oui. Nous apprécions cela et nous allons faire un suivi là-dessus.

Donc, Greg, Ray et ensuite — c'est ça? OK.

GREG SHATAN:

Greg Shatan, président de l'unité représentant la propriété intellectuelle. Je peux vous dire que ce qu'il y a sur la diapo, c'est vraiment encore les choses qui sont vraiment les plus importantes. Nous fournissons aussi – nous avons fourni aussi deux-trois pages pour détailler ces problèmes-là et souvent, les grands titres ne décrivent pas forcément les nuances de ce que nous avons vraiment – des documents que nous avons rassemblés.

Nous avons plus de détails – nous voulons continuer – nous voulions résumer la discussion. Il y a des titres qui sont moins clairs que d'autres. Donc, quand il s'agit de la sécurité et de la cybersécurité, nous, à l'ISP, nous avons identifié des risques qui sont les échecs vis-à-vis de l'amélioration des services d'identification d'enregistrement des identifiants, les problèmes WHOIS. Toutes ces informations privées qui



---

sont publiées sur l'Internet, essayer de faire la chasse à tous ces liens et de se retrouver dans un endroit exotique où les criminels se trouvent, ce n'est pas forcément tout lié aux informations WHOIS, mais tout le monde utilise l'Internet pour aller d'un endroit à un autre. Il n'est pas facile – la façon de savoir d'où vient telle ou telle personne, c'est d'utiliser WHOIS. Il y a quelques solutions pour ICANN : DNSSEC et WHOIS. Ce sont des systèmes – des programmes intéressants. Nous, à l'ICANN, nous ne gérons pas l'Internet.

En deuxième lieu, je peux identifier deux risques qui seraient peut-être des menaces à un modèle multipartite. Il s'agit de la surcharge de travail pour les bénévoles. C'est un risque pour le modèle multipartite. Et puis, aussi, il y a le risque de déséquilibre. La marginalisation des IPs et des autres unités constitutives ou d'autres multiparties prenantes.

En résultat, que nous le voulions ou pas, nous avons des résultats que nous ne cherchons pas forcément des pays, des petites plateformes qui viennent de petits pays, de petites plateformes. Le processus est là, mais nous n'avons pas toujours les résultats que nous attendons. C'est juste – ça fait partie du contrôle de l'équilibre des efforts que nous mettons en place. Nous avons beaucoup discuté sur ce problème, c'est donc un problème très complexe à discuter. Nous avons reconnu qu'il y a plusieurs menaces et ces menaces qui se regroupent — le modèle ne peut pas être promu si – et on ne peut pas – si le modèle multipartite ne ressemble pas à un club auquel on a envie de participer, disons, qu'on a envie de rejoindre.



---

ELISA COOPER:

Ray?

RAY PLZAK:

Je voudrais revenir vers le commentaire de Bruce. Ce n'est pas seulement d'obtenir d'autres – que des personnes participent aux différentes unités constitutives. Le modèle multipartite aura des problèmes si nous ne formons pas de nouveaux leaders. Je ne parle pas des gens qui doivent continuer à être élus dans certaines positions, mais je parle des gens qui ont des voix, des opinions dans la communauté qui représentent les voix de la communauté. On n'a pas besoin d'être élu pour être un leader, mais je ne vois pas beaucoup de nouveaux leaders. Parce que – si vous regardez, par exemple, le forum public, vous voyez toujours les mêmes personnes. Voilà, on est censé entendre les voix, les opinions des gens.

Quand on parle de la surcharge de travail des bénévoles, on a une surcharge de travail parce qu'on a beaucoup de personnes, mais il n'y en a que certains d'entre eux qui font le travail. Donc, il faudrait trouver des façons de développer une participation active et puis, enfin, il faudrait que les gens assignent du travail comme s'ils avaient des employés. Nous n'avons pas d'employés. Ce sont des volontaires. Donc, il faut faire les choses de façon différente pour développer une participation. Il faut trouver des gens qui sont – il faut trouver des manières positives pour encourager les gens à faire le travail. Donc, ce n'est pas seulement un autre des risques d'entreprise auquel doit faire face le Conseil d'administration, mais ce sont des risques auxquels tout le monde doit faire face.



---

GREG SHATAN: Pour répondre à Ray, c'est quelque chose dont on a parlé beaucoup dans nos réunions de leadership plus tôt et aussi dans nos réunions sur les risques d'intérêt important. Il faut – on en est à changer les travailleurs – que les travailleurs deviennent des [peu clair 0 :36 :59].

ELISA COOPER: D'autres commentaires?

FADI CHEHADE: Merci, Greg. On est très heureux d'avoir de nouveaux leaders à la table. Il n'y a rien de mal avec les anciens leaders. Nous travaillons avec eux et c'est bon de travailler avec eux, mais c'est bon d'avoir des nouveaux.

Tout d'abord, je voudrais remercier Greg pour son engagement, sa participation, son enthousiasme, son approche positive au travail que nous faisons ensemble. Nous sommes vraiment très heureux qu'il nous soit rejoint. Merci. Félicitations, c'est un très bon choix.

Nous avons des discussions de substances avec le leadership ici sure, par exemple, la surcharge de travail pour les bénévoles. Nous essayons de voir comment nous allons changer cela. Nous nous allons amener de nouvelles personnes à participer. Par exemple, nous avons fait un sondage que nous avons partagé avec vous et qui montre que la plupart des gens qui viennent à l'ICANN et qui restent, qui s'engagent, qui participent, c'est parce qu'ils avaient tout d'abord un mentor. Nous avons vu que c'était la raison pour laquelle il restait. Et ensuite, on s'est demandé comment ils ont trouvé un mentor. Et je regarde telle



---

personne et je vois qu'elle, elle fait ça naturellement. Comment les gens trouvent un mentor? Est-ce que c'est en circulant dans les couloirs, en abordant quelqu'un en disant : « Est-ce que vous pouvez m'aider? Je ne comprends rien »? Donc, tout de suite, nous devons trouver comment formuler cela, comment nous allons – demain, nous allons rencontrer, avec des anciens membres du Conseil d'administration – ah non, c'est aujourd'hui. Donc, je ne serai pas en retard.

Donc, c'est une offre pour eux. Les anciens membres – vous étiez des membres du Conseil d'administration et puis on peut-être leur demander s'ils peuvent aider, s'ils peuvent devenir des mentors. Peut-être ils peuvent des gens avec qui ils veulent travailler...

Donc, c'est juste une idée. Il y a plein de choses sur la table. Nous participons de façon différente et je voudrais vous remercier de votre leadership.

ELISA COOPER:

Markus a un commentaire.

MARKUS KUMMER:

Oui. Je ne suis pas un spécialiste sur les risques d'entreprise et je ne suis pas dans le comité, mais je participais dans les modèles multipartites depuis beaucoup de temps. Je vois que ceci est sur l'ordre du jour aujourd'hui.

En écoutant hier Ira Magaziner, je me suis rappelé comment c'était un modèle révolutionnaire à l'époque. Je voudrais rappeler que l'ICANN, c'est encore une organisation très jeune. ICANN n'est pas adulte encore,



---

il n'est qu'un adolescent! Je pense qu'aux États-Unis, on n'aurait même pas – oui, je pense qu'on aurait un permis de conduire. En Europe, on pourrait avoir une bière, mais aux États-Unis, on ne pourrait pas avoir une bière. Aux États-Unis, on pourrait conduire, mais en Europe, on ne pourrait pas conduire. Enfin, bon. Ceci étant dit, certains des éléments que j'ai vus au niveau des risques d'entreprise, je sais que c'est très important et nous discutons de la responsabilité et ça, c'est important, la transparence, c'est important, la prévention de capture, c'est important, extrêmement important, mais nous n'en sommes pas encore là. Nous travaillons là-dessus et je suis confiant que d'ici ICANN arrive à l'âge adulte légale, nous y serons et nous devons en être là pour avoir une transition qui soit réussie.

Voilà mon commentaire. Merci pour l'effort dans le lancement de cette discussion.

ELISA COOPER:

Marilyn?

MARILYN CADE:

Merci. Marilyn Cade au micro. Il y a eu une question sur la question de savoir comment l'ICANN pouvait être plus efficace. Je voudrais dire qu'à une époque, l'ICANN n'avait pas les ressources financières nécessaires pour être à même de faire en sorte que les unités commerciales et les groupes soient aidés. Aujourd'hui, il a les moyens pour fournir un certain soutien. Et ça a été très utile. J'aimerais dire que je pense qu'il va nous falloir demander d'autres types de soutien afin de nous aider à approfondir cela.



---

À titre d'exemple, ces dernières années, il y a deux ou trois ans, le financement que l'ICANN a pu apporter pour nous aider à soutenir les activités de sensibilisation pour aider également à amener les gens à participer à d'autres organisations sœurs, comme l'IGF, pour continuer à travailler avec d'autres parties prenantes, tout ça, ce sont des activités extrêmement importantes. Et s'agissant du budget d'ailleurs, j'aimerais saisir cette occasion pour remercier le Conseil d'administration et vous en demander peut-être un petit peu plus.

ELISA COOPER:

Très bien. Nous allons passer à la deuxième partie de notre séance aujourd'hui, mais avant de le faire, j'aimerais de nouveau remercier Steve et Fadi qui ont reconnu les différences entre toutes nos unités constitutives. C'est très important pour nous et je sais que vous comprenez parfaitement que nous avons chacun notre point de vue, qu'il y a des choses que nous avons en commun et des choses qui sont divergentes.

Cela étant dit, et s'agissant des différences et des points communs, j'aimerais en venir à un sujet brûlant, à savoir que chaque unité a identifié son sujet brûlant qu'elle aimerait partager avec les membres du Conseil d'administration. Aujourd'hui, on ne vous demande pas d'apporter une réponse à cette question brûlante. À l'avenir, j'espère que nous allons pouvoir le traiter, mais il s'agit de vous faire prendre conscience de ce qui est important pour nous et de ce qui est un sujet brûlant pour nous.



---

Greg va nous parler du sujet brûlant pour les unités des représentants de la propriété intellectuelle.

GREG SHATAN:

Oui. Je vais demander à Steve Metalitz de vous parler de ce sujet brûlant. Donc, Steve Metalitz, vice-président de l'IPC et président actuel de l'IPC.

STEVE METALITZ:

Merci, Greg. Comme Elisa l'a dit, en fait, on vous présente un sujet qui a été au cœur de nombreuses conversations au sein de l'IPC. Pour ceux d'entre vous qui ont été au Conseil d'administration depuis plusieurs années, nous ne serons pas surpris d'écouter la question de la conformité contractuelle. Il ne s'agit pas de la même question qui a été, à maintes reprises, présentée devant ce Conseil d'administration par rapport à l'engagement, aux priorités, etc. C'est une nouvelle question. Il s'agit d'une préoccupation par rapport à la transparence dans le processus de conformité.

J'aimerais vous donner deux exemples. Bien entendu, je ne vais pas rentrer dans le détail des choses.

Le nouvel accord de registre des nouveaux gTLDs et l'Accord d'accréditation de 2013 ont démontré qu'on a beaucoup travaillé pour essayer d'encourager l'ICANN et les parties prenantes contractuelles quant aux obligations des parties contractuelles pour répondre face aux activités illicites qui ont lieu dans le cadre des registres, dans le cadre des registres des nouveaux gTLDs ou dans l'utilisation des noms de



---

domaine sponsorisés par les bureaux d'enregistrement accrédités dans le cas des RAA.

Donc, c'est très important pour nous et on est très préoccupé par l'absence de transparence dans la manière dont ces dispositions très importantes sont en train d'être interprétées par rapport à la conformité contractuelle.

Nous avons qu'il y a eu des questions soulevées par rapport à ces violations ou ruptures de contrats parce que cela a été reporté. Mais on ne sait pas ce qui s'est passé. On ne sait pas quelle norme a été appliquée par l'ICANN en cas de violation. De la même manière, on le sait, de source sûre, que nous avons porté plainte auprès des bureaux d'enregistrement lorsqu'il y a des activités illicites, lorsqu'il y a des utilisations de noms de domaine qui sont sponsorisés. Et on n'a eu aucune réponse. Rien n'a été fait. Et lorsqu'on se plaint auprès de l'ICANN, on nous dit que la réponse des bureaux d'enregistrement était correcte. Donc, là encore, on ne sait pas si autre chose a été fait et on ne sait pas quelle est la norme appliquée par l'ICANN dans ce genre de cas de figure. Donc, nous, on a besoin davantage de précisions, mais je crois que les parties contractuelles également doivent savoir ce qu'elles doivent faire, ce qu'elles ne doivent pas faire et qu'on n'ait pas une liste de ce qu'elles peuvent faire, mais qu'il y ait davantage de prévisions, de cohérences dans ce système parce que là encore, il s'agit, pour nous, de deux dispositions nouvelles extrêmement importantes par rapport à la capacité de l'ICANN pour apporter une plus grande protection des utilisateurs dans le système.

---

Il y a d'autres exemples qui sont liés, par exemple, au niveau des registres, quant aux changements significatifs dans les politiques adoptées par les opérateurs de registre des nouveaux gTLDs, sans modifier l'ordre en termes de changement et par rapport à la préoccupation exprimée par beaucoup par rapport à la manière dont ces nouveaux gTLDs fonctionnent. Là encore, il s'agit d'une question de transparence. Le changement a été tel dans les politiques que doivent suivre les opérateurs de registres et on n'a eu aucune manière d'intervenir ou de réagir, on a simplement devant mis le fait accompli de ce changement. Donc, nous aimerions travailler avec l'équipe de conformité. D'ailleurs, nous avons ces débats avec eux pour qu'il y ait davantage de transparence dans le système, mais nous voulions attirer votre attention sur cette question, c'est un sujet brûlant pour nous, à l'IPC, par rapport aux nouveaux gTLDs et aux opérateurs de registres. J'espère que nous allons pouvoir travailler avec le personnel ICANN sous l'orientation et avec l'orientation des membres du Conseil d'administration pour avancer là-dessus.

ELISA COOPER: Bruce?

BRUCE TONKIN: Merci, Steve. On a entendu un petit peu la même chose de la part des unités constitutives, des opérateurs de registres et des bureaux d'enregistrement. Je sais que vous êtes avocat et souvent, lorsqu'il y a de nouveaux accords instaurés entre deux parties et dans ces termes, il y a des problèmes d'interprétation. Dans le cas des contrats entre deux



parties, il y a un contrat et ensuite, des amendements en disant : « Voilà, il faut préciser telle ou telle clause et voir exactement ce qu'elle signifie ».

La question, c'est de savoir comment agir de même dans le cadre de notre communauté. Et ce dont vous parliez, la transparence, c'est essentiel, effectivement. Je crois qu'il faut faire en sorte que toutes les parties prenantes qui sont affectées, et que ce soit les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement, puissent disposer d'une source de réclamation dans le cas des IPCs. Et il faut essayer de préciser la rédaction de ces contrats pour pouvoir mieux les interpréter.

Autre commentaire que j'aimerais faire. Les opérateurs de registres ont souvent tendance à jouer différents rôles. C'est un nom de domaine et voilà le point de contact pour ce nom de domaine. Et dans d'autres cas, ils sont hôtes d'un site Web ou d'un service e-mail et donc, la réponse qu'ils donnent face à ses réclamations peut varier en fonction des cas. Donc là, il faut qu'il y ait une harmonisation dans les réponses en fonction du secteur d'entreprise dans lequel vous travaillez et en fonction de l'infrastructure que vous gérez pour les titulaires de noms de domaine. Et ça, ça ajouterait à la transparence de tout ce système.

ELISA COOPER: Y'a-t-il d'autres questions pour Steve?

STEVE METELITZ: Effectivement, ces précisions sont importantes. Nous comprenons – je comprends ce que vous venez de dire, mais en tant que bureau



---

d'enregistrement – leurs nouvelles responsabilités dans le cadre des RAA 2013, ils ont de nouvelles responsabilités.

Nous savons qu'il ne s'agit pas simplement de décision unilatérale, mais nous avons besoin de connaître bien le processus qui a donné lieu à cela.

ELISA COOPER:

Fadi.

FADI CHEHADE:

Steve, j'ai bien compris ce que vous vouliez dire, mais j'aimerais poser une question : vous n'avez pas donné deux exemples? Vous avez fait part de deux grandes préoccupations que vous avez. Voilà ma suggestion. Nous sommes en train d'amorcer une phase critique où de nouveaux contrats ont été signés grâce au fait que la communauté nous a aidés à élaborer de bien meilleurs contrats, d'après moi. Maintenant, la conformité amorce la phase délicate de l'interprétation. Qu'est-ce que cela veut dire?

Bien entendu, il y a des domaines où l'IPC va dire : « Voilà, j'interprète cela de telle manière ». Or, les opérateurs de registres disent : « Voilà, je l'interprète d'une tout autre manière ». Donc, il faut faire un lien entre les uns et les autres pour atténuer les tensions et les frustrations. Il faut qu'il y ait davantage de précisions pour savoir comment mettre en œuvre ces contrats.

Donc, Allen Grogen est parfaitement conscient de cela. Il a parlé avec les deux parties prenantes. Est-ce qu'Allen Grogen est dans la salle? Je vais lui demander de prendre dès maintenant le temps nécessaire pour



---

passer du temps avec vous et s'assurer qu'il vous comprenne bien et qu'il parvienne à une interprétation pour que son service agisse. Mais je pense que personne ici dans la salle ne dit que le nouveau RAA et les nouvelles dispositions du nouveau RAA qui, d'après moi, sont bonnes, ne vont pas changer les choses – forcément, elles vont changer les choses. Nous avons signé un contrat, donc vous avez mon engagement et vous savez que nous avons énormément investi dans ce service pour essayer de préciser les choses et je vais pour ma part m'assurer qu'Allen agisse dès maintenant pour qu'il y ait une interprétation claire là-dessus.

STEVE METALITZ:

Merci, Fadi. Merci de cela.

ELISA COOPER:

Bien. Je vais présenter le deuxième sujet brûlant pour notre unité qui concerne les nouveaux gTLDs. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui pensent que nous sommes au-delà des nouveaux gTLDs parce que – voilà, c'est une chose de fait. Mais pour nos unités, nous avons encore certaines préoccupations, dont une liée aux TLDs extrêmement réglementés. Il y a un certain nombre d'entre eux qui sont sur la voie de la délégation. Et donc, ce qui nous préoccupe, c'est que nous n'avons pas employé les PICs specs de la meilleure manière et il y a d'autres préoccupations quant aux nouveaux gTLDs. Par exemple, nous sommes préoccupés par le fait que les noms de réserve, lorsqu'ils apparaissent sur les listes ne sont pas soumis à une période sunrise ou que cette période sunrise n'a pas eu lieu parce que la période sunrise n'a pas été



---

observée par les différents bureaux d'enregistrement ou pour les noms premium qui sont également des marques déposées. Donc, voilà un petit peu les points essentiels de nos préoccupations par rapport aux nouveaux gTLDs et nous attendons avec impatience de pouvoir participer aux révisions qui vont avoir lieu, participer aux groupes de discussions qui vont avoir lieu. Ça va être difficile pour nous, mais étant donné qu'il s'agit de points [peu clair 0 :56 :23] pour nous et de choses qui nous préoccupent énormément, on va y participer.

CHERINE CHALABY : Vous voulez en parler maintenant?

ELISA COOPER: Oui. Excusez-moi, excusez-moi. Vous avez la parole.

CHERINE CHALABY : Je vais parler des PICs. Peut-être que je vais laisser le soin à mes collègues de parler des noms de réserve et des autres thèmes que vous avez invoqués.

Sachez qu'hier, nous avons eu une réunion avec le GAC, l'ALAC, les opérateurs de registres, les bureaux d'enregistrement et également les membres des unités commerciales. Ça eu lieu hier soir et cette réunion a duré un peu plus de deux heures et demie. L'objectif était d'essayer de répondre à ces préoccupations. Très honnêtement, c'est la première fois que ce groupe s'est réuni de manière collective et dès le début, on a dit qu'il s'agissait d'une réunion où on n'allait prendre aucune décision et qu'on allait traiter ces 39 chaînes extrêmement sensibles en



---

catégorie un. Donc, on a convenu de se réunir à nouveau et de réfléchir entre temps à des idées que nous allons soulever lors de la prochaine réunion. Tout le monde sait qu'il faut se réunir pour agir sur cette question.

ELISA COOPER: Oui, c'est parfait. C'est parfait. Merci. Je pense que nous allons laisser le soin à Tony de nous parler des ISPCPs.

TONY HOLMES: Merci. On a parlé du fait que l'ICANN est encore une jeune organisation. Mais je crois que nous sommes matures lorsque nous pouvons avoir de bonnes discussions et de la bonne manière. Je pense que c'est ce qui s'est passé lors de cette réunion. Nous avons eu des discussions franches et directes avec certains membres du Conseil d'administration. Pour ma part, j'aime beaucoup les mardis parce qu'on a l'occasion d'être face à face avec les membres du Conseil d'administration.

Très souvent, on peut exprimer clairement nos préoccupations. J'aimerais remercier Fadi qui a amélioré la manière dont nous pouvons – grâce aux dialogues avec les organisations de soutien et les comités consultatifs – améliorer ce dialogue entre nous. Et ça, ça été une autre opportunité de le faire. Donc, j'aimerais essayer d'avancer de manière positive du côté des ISPs. Nous avons fixé les priorités sur ce dont nous allons débattre. Très franchement, il n'y a eu aucun doute sur ce que nous voulions débattre, à savoir l'acceptation universelle des nouveaux gTLDs. Parce que c'est quelque chose qui est crucial pour la communauté que nous représentons. Lorsqu'il y a un problème sur



---

Internet, que ce soit du côté des ISPs ou non – et on en a eu l'expérience déjà avant avec l'augmentation de l'espace des noms de domaine. Donc, on est arrivé à la réunion avec plusieurs préoccupations autour de ces questions. Mais un autre témoignage de la maturité de cette organisation, c'est la volonté de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés avec l'aide de toute la communauté. La bonne nouvelle, c'est que ça s'est effectivement produit. Nous sommes arrivés à Singapour et depuis, il y a beaucoup d'activités dont je suis sûr que le Conseil d'administration est au courant, une initiative qui inclut la participation de plusieurs parties prenantes, opérateurs de registres, bureaux d'enregistrement et personnel ICANN, d'ailleurs.

Donc, il y a un programme qui commence à prendre forme et à avancer. La seule demande que je formule ici, c'est de demander au Conseil d'administration que ce niveau d'engagement et de soutien pour ces activités soit là. Et ça fait longtemps que ça se produit parce que c'est très difficile de quantifier, voire de comprendre la manière dont nous allons pouvoir traiter tous ces aspects. Mais il va falloir le faire.

Sur ce, j'aimerais appeler plusieurs membres de la communauté ISP qui participe déjà très activement à ces activités de soutien. Donc, j'aimerais demander à Tony Hareis et Christian Dawson de développer un petit peu ce qu'ils savent sur cette question.

TONY HARRIS:

Je me sens très positif par rapport à ce qui se passe. Ici, j'ai eu des conversations depuis plusieurs années avec Ram Mohan, avec Fadi également, pour leur faire part des préoccupations que nous avons en



---

tant qu'unité constitutive par rapport à l'acceptation universelle. Nous ne pensons pas qu'il s'agit là d'une question secondaire, nous pensons que l'ICANN a une responsabilité – en d'autres termes, l'ICANN ne peut pas contrôler ce que les développeurs font sur les applications et les plateformes d'e-mails. Donc, on ne peut pas dire à l'ICANN : « Voilà. Vous avez mis en place tous ces TLDs, voilà les problèmes que nous avons. À vous de les résoudre ». Donc, il y a de notre côté, du côté des fournisseurs de service Internet, il y a des problèmes concrets dans les centrales d'appels. Je sais qu'il y a eu une réunion à Washington, je n'ai pas pu m'y rendre personnellement, mais d'autres y ont été. Je veux personnellement remercier le personnel de l'ICANN. Je pense que nous sommes sur la bonne voie. C'est une excellente chose. C'est très positif. En tous cas, notre position, ce n'est pas de dire : « Voilà, c'est à l'ICANN de le régler », car on doit le régler ensemble, mais je vais laisser le soin à Christian de développer cela.

CHRISTIAN DAWSON:

Merci beaucoup. Je m'appelle Christian Dawson. Merci de me donner l'occasion de parler de ce sujet. Alors, pour bien savoir ce dont nous en sommes en train de parler. Nous participons à un atelier qui a été organisé il y a quelques semaines à Washington, DC – j'y ai participé – afin de commencer à débattre de ce dont notre communauté doit commencer à faire pour résoudre cette question. On a décidé de mettre en place un plan d'action pour essayer de voir ce qu'on peut faire. Et nous avons élaboré un plan constituant un comité ou un groupe de travail directeur sur l'acceptation universelle. Donc, ce groupe directeur sur l'Acceptation universelle nous a aidés à commencer à avancer, mais il s'agit d'un effort de la communauté pour voir comment résoudre ce



---

problème. Nous avons pris le soin de bien choisir cet intitulé de « Groupe directeur » parce qu'il ne s'agit pas de politique ici, mais plutôt de plaider. Il faut essayer de toucher plusieurs communautés de l'écosystème de l'Internet. Il faut trouver le moyen de contacter les ISPs et toute une série de personnes qui ont des problèmes vis-à-vis leur système, leurs bases de données, leur plateforme et essayer de les faire avancer plus vite pour qu'elles puissent accepter tous les portefeuilles modernes TLD.

On va devoir se concentrer sur les meilleures pratiques. Essayer d'élaborer des plans pour voir comment régler le problème, essayer de voir quelle est la meilleure plateforme de source qui existe. Prendre contact avec ces individus et essayer d'avoir une attitude proactive. On n'essaie pas de se concentrer sur les cent ou mille sites Web les plus populaires, mais essayer de toucher tout le monde parce qu'il faut s'assurer que tous les sites Web du monde peuvent accepter les nouveaux TLDs et on doit s'assurer que quelqu'un qui utilise un portable et qui se trouve au milieu du désert puisse avoir accès à Internet dans sa propre langue avec le nouveau programme IDN. Ça, c'est important.

Donc, on est très enthousiaste à l'idée de traiter cette question. Nous, en tant que communauté, nous savons que c'est une question importante pour le Conseil d'administration. Il s'agit ici de plaider, mais on a des besoins en termes de financement. Et nous pensons que la chose la plus importante que vous pouvez faire pour traiter cette question, c'est justement de nous aider de ce côté-là.





TONY HOLMES:

Une autre chose qui a été soulignée quand on a commencé le dialogue avec vous aujourd'hui en parlant du modèle multipartite, du côté infrastructure, il y a un impact qui résulte du travail. Il y a des bénéfices lorsqu'on amène de nouvelles personnes à la table pour que ces personnes participent à l'ICANN. Il y a un endroit pour tout le monde à l'ICANN. Il y a une lacune si ces gens-là ne sont pas avec nous. Il faut parler de la croissance de l'ICANN, il faut commencer à inclure dans ces infrastructures, dans la structure de la communauté, ramener plus de participation.

ELISA COOPER:

Merci à tous les membres du Conseil d'administration, Steve, Fadi et tous. Ils ont pris le temps de nous écouter. Je crois que ce n'était pas douloureux. C'était un bon moment. Nous avons vraiment apprécié l'opportunité de fournir à Ram les informations dont il a besoin. Et Fadi, vous avez offert de nous retrouver, de nous rencontrer tous ensemble ou de façon individuelle. Nous allons prendre note de cela. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

